



À l'attention de Madame la Sénatrice / Monsieur le Sénateur

Objet : Report de l'examen des propositions de loi sur la fin de vie – appel à la responsabilité du Sénat

Le 31 octobre 2025

Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

La décision de la Conférence des Présidents du Sénat de reporter, sans fixer de nouvelle date, l'examen des deux propositions de loi sur la fin de vie, pourtant adoptées par l'Assemblée nationale le 27 mai 2025 à une large majorité, a suscité l'incompréhension et la déception de nombreux citoyens.

Ce report retarde encore une fois l'expression d'une volonté collective largement partagée : celle de reconnaître un droit à l'aide médicale à mourir, encadré, réfléchi et fondé sur la liberté de conscience.

Le Sénat se veut « chambre de la réflexion ». Or, la réflexion ne peut exister sans débat. Refuser d'examiner un texte adopté à l'Assemblée nationale, après des mois de travaux, d'auditions et de délibérations, reviendrait à se dérober devant une responsabilité historique: celle de faire progresser notre droit vers davantage de liberté, égalité et de fraternité en fin de vie.

Alors que les enquêtes d'opinion ne cessent de montrer la distance croissante entre les citoyens et leurs représentants, il serait salubre que le Sénat prouve le contraire et réaffirme que le Parlement reste fidèle à sa mission essentielle : servir le bien commun par la loi.

Nous comptons sur votre sens des responsabilités et sur votre attachement au rôle du Parlement pour que votre Assemblée assume pleinement sa mission et réponde à l'attente du pays. C'est pourquoi nous joignons à ce message, une note de réflexion sur les deux lois que nous avons préparée pour éclairer vos débats.

Veuillez agréer, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, nos respectueuses salutations

Le Choix – Citoyens pour une mort choisie

www.choisirmafindevie.org

contact@choisirmafindevie.org